

## **BRANA et SERGE TENCER**

### **Le destin bugéacois, dans la mémoire des familles et des amis, de Brana Tencer, et de son fils Serge, tous les deux réfugiés à Bugeat, en Corrèze, pendant la 2<sup>nd</sup>e Guerre mondiale**

#### **Avant-propos**

Le « destin bugéacois » de Brana Tencer, et celui de son fils Serge, qui a 3 ans et demi en avril 1944, sont d'un très grand intérêt en ce qu'ils sont une illustration de ce qui s'est passé pour des millions de Juifs lors des persécutions antisémites durant la 2<sup>nd</sup>e Guerre mondiale. Il est également très important de voir, à travers ces destins, et les souvenirs qu'ils ont laissés, comment, au-delà de la fin de la guerre, la Mémoire de ces vies, brisées à Drancy et à Auschwitz, a pu être « perdue », pour ainsi dire, et puis, assez récemment, retrouvée.

Serge Tencer, né à Paris, est réfugié à Bugeat, en 1944, avec sa maman, Brana, née en Pologne ; au seul motif qu'il est juif, Serge va être, comme sa maman et comme d'autres Juifs, arrêté à Bugeat, le 6 avril 1944 ; il va être détenu quelque temps à la prison de Limoges ; il va aller en train jusqu'au camp d'internement de Drancy ; il va être transporté dans un wagon de marchandises jusqu'au camp de mise à mort d'Auschwitz. Comme pour beaucoup de victimes de la Shoah, nous n'avons pas de témoignages sur sa mort, mais on peut penser que, dès son arrivée à Auschwitz, il va y être assassiné, asphyxié par des gaz mortels ; il va y disparaître, sans aucune sépulture.

On peut tenter de faire le récit de la vie de Serge, et de la vie de sa maman, Brana, parce que nous avons des aides pour ce travail. Nous sommes, d'une part, aidés par les travaux des historiens qui mènent des travaux inlassables sur les événements de la Shoah. Et, d'autre part, nous sommes accompagnés, dans ce travail, grâce à une rencontre que nous avons faite ; il s'agit de la rencontre d'une personne dont nous pourrions écouter la voix, en conclusion de notre étude sur Brana et Serge ; cette voix, c'est celle d'un membre de la famille Panker/Tencer, à qui nous adressons mille mercis ; cette voix nous donne des clés pour, à la fois, approcher la réalité de ces vies brisées, et, à la fois, saisir quelles ont été les fluctuations des Mémoires, depuis les lendemains de ces tragédies jusqu'aux années d'aujourd'hui.

#### **La Pologne, la ville de Kalisz, où est née Brana Tencer**



Kalisz, dans les années 1930, l'école de Talmud Torah, qui accueille les enfants des familles modestes (site Internet : <https://dbs.bh.org.il/>).

C'est le 4 juillet 1906 qu'est née Brana Tencer, à Kalisz, en Pologne. Brana a des

frères et des sœurs, et leurs parents sont Chaskiel Tencer et Kroza, née Mansfeld. La ville de Kalisz se trouve à peu près à mi-chemin entre la frontière allemande et Varsovie, et elle compte, aujourd'hui, environ 110 000 habitants. Dans le premier tiers du 20<sup>ème</sup> siècle, il y a, à Kalisz, une communauté juive d'environ 25 000 personnes ; la quasi-totalité de cette population juive va être assassinée dans les années 1940/41/42.

Brana exerce un métier qui est l'une des activités que l'on voit être traditionnellement pratiquée dans les communautés juives, et il s'agit du métier de couturière. Elle va, comme de nombreux Juifs, quitter la Pologne, dans l'espoir de trouver une terre où elle pourrait avoir une vie meilleure ; en effet, en Pologne, de nombreuses familles, comme celle de Brana, vivent dans un état de réelle pauvreté ; les craintes devant les actes antisémites sont également un facteur important dans les départs des migrants polonais juifs qui quittent leur pays.

### **La vie de Brana, à Paris, la naissance de Serge**



Paris, rue Lesage, dans le 20<sup>ème</sup> arrondissement, la rue où se trouve l'immeuble dans lequel est né Serge Tencer, en 1940 (site Internet : <http://www.parisrues.com/>).

On peut penser que Brana, ayant quitté la Pologne, se trouve à Paris au milieu des années 1930 ; ce que l'on sait de sa vie à Paris, on le découvre dans la déclaration qu'elle fait de la naissance de son fils ; elle signale l'adresse de son domicile : 18, rue Lesage, dans le 20<sup>ème</sup> arrondissement, une rue qui est proche du Parc de Belleville ; elle indique le métier qu'elle exerce : mécanicienne, une profession, qui est également désignée sous les termes de tricoteur et tricoteuse, qui consiste à fabriquer des tissages sur des machines à tricoter. Cette adresse de la rue Lesage est celle où naît, le 18 septembre 1940, Serge Tencer. Un réfugié polonais, Szyja Zoltak, qui n'est pas marié avec Brana, déclare, sur le registre de l'état-civil, être le père de l'enfant.

Szyja Zoltak est, comme Brana, un réfugié juif, qui a quitté la Pologne, son pays natal ; il est né le 10 décembre 1905 à Siemiatycze, une ville qui se trouve à l'est de Varsovie, près de la frontière avec la Biélorussie ; il exerce la même activité professionnelle que Brana, il est tricoteur. Szyja aura un destin tragique ; il est arrêté à Paris, dans le cadre de la « rafle du billet vert », le 14 mai 1941, rendue possible grâce au recensement des Juifs effectué en octobre 1940 ; lors de cette opération, menée par la police française, près de 4 000 Juifs étrangers, des hommes, pour la plupart polonais, répondant à une convocation imprimée sur du papier vert, se rendent à cette convocation, et ils sont immédiatement arrêtés et détenus dans les camps de Pithiviers ou de Beaune-la-Rolande, dans le Loiret. Szyja est interné à Pithiviers ; il est, le 25 juin 1942, déporté, par le convoi n° 4 au départ de Pithiviers, vers Auschwitz, où il est assassiné.

## La campagne de France de juin 1940, l'exemple du beau-frère de Brana



Barcarès, début 1940, le beau-frère de Brana, Zalman Panker, à gauche, dans sa tenue militaire (Collection famille Panker/Tencer).

L'une des sœurs de Brana, Marjem, a épousé, à Paris, un habitant de Kalisz, qui est donc né, comme elle, dans cette ville ; Zalman, comme Marjem, comme Brana, ont émigré en France, et ils vont, tous les trois, se réfugier à Bugeat.

Dans l'année allant de septembre 1939 à août 1940, Zalman est soldat dans l'armée française ; il est l'un des 53 000 étrangers engagés à servir la France dont les noms sont connus dans la « Base de données des volontaires étrangers engagés à servir la France entre le 1er septembre 1939 et le 25 juin 1940 » du Ministère des Armées ; Zalman participe aux combats de la campagne de France qui ont lieu du 10 mai 1940 au 22 juin 1940. L'engagement de Zalman est une illustration de la volonté de nombreux étrangers d'être, en France, des citoyens à part entière, en luttant contre l'Allemagne nazie, en servant ainsi leur pays d'accueil.

Zalman Panker est également arrêté, le 14 mai 1941, lors de la « rafle du billet vert » ; il est interné à Beaune-la-Rolande jusqu'en août 1941, où il a été libéré.

Il est à noter que la « rafle du billet vert » a fait l'objet d'une Conférence-débat organisée, le 8 juin 2011, par le Cercle d'étude de la déportation et de la Shoah – Amicale d'Auschwitz ; à la suite de cette conférence, a été publié, en septembre 2012, un cahier consacré à ce sujet : « La « rafle » du billet vert, 14 mai 1941, et l'ouverture des camps d'internement du Loiret » ; dans cette publication, « Petit Cahier / 2<sup>e</sup> Série – N° 17 », on peut lire les interventions des contributeurs à la Conférence-débat du 8 juin 2011, ainsi que des textes, témoignages et documents sur la « rafle » du billet vert et les camps d'internement du Loiret.

Les persécutions que subiront, en France, les Juifs, tel Zalman, dès 1941, de la part du gouvernement français, seront souvent vécues comme des violences injustes et inacceptables ; de ce sentiment d'injustice naîtra une grande colère, contre Pétain, contre Laval, contre les lois antisémites du gouvernement et les persécutions qui en résultent ; cette colère est encore présente aujourd'hui chez beaucoup des descendants des Juifs persécutés.

## Brana et Serge se réfugient en Haute-Corrèze, à Bugeat



Bugeat, un train en gare ; dans cette gare, arrivent, en 1943, des convois de réfugiés (site Internet : <https://sites.google.com/site/imagesdautrefois3/--cartes-postales-en-frac>).

On peut penser que Brana et Serge se réfugient à Bugeat, soit avant la fin de 1942, soit au début de 1943 ; on peut faire la supposition qu'ils franchissent clandestinement la frontière avec la Zone libre à l'automne 1942 ; mais on peut également faire une autre hypothèse selon laquelle ils sont conduits à Bugeat, au début de 1943, dans le cadre d'un plan du gouvernement visant à répartir les Juifs dans des cantons ruraux ; ces routes empruntées par les réfugiés, elles sont décrites, dans un travail publié sur les arrestations des 14-19 avril 1944 à Meymac et Maussac.

Ce livre, intitulé « Meymac-Maussac, 14-19 avril 1944 : retour sur une tragédie enfouie », publié en 2004, donne un éclairage sur l'arrivée des Juifs en Corrèze avec quatre périodes : celle de l'exode de l'été 1940 ; celle de l'arrivée en juin 1941 de Juifs jugés « indésirables » ; celle consécutive aux rafles de l'été 1942 ; celle de janvier 1943 qui fait suite à l'entrée des Allemands en zone non occupée. La période de la fin de 1942, et celle du début de 1943 sont décrites de la manière suivante :

*« En 1942, le nombre des réfugiés juifs s'accroît suite aux rafles massives du printemps et de l'été opérées en zone nord. Ils franchissent clandestinement la ligne de démarcation. (...) »*

*Une quatrième vague de Juifs arrive à Meymac en janvier 1943. Cette fois-ci leur déplacement obéit à un plan précis des autorités et il s'effectue en convoi. C'est une conséquence de l'entrée de l'armée allemande en zone non occupée le 11 novembre 1942. (...) »*

*L'accueil de cette population juive déplacée vers l'intérieur incombe à la Préfecture. Dans un premier temps, le préfet de Corrèze envisage sa répartition entre trois cantons ruraux du Plateau de Millevaches : Bugeat (100), Eygurande (200), Meymac (200). (...) »*

*(on a la trace, par exemple, du convoi suivant :) un convoi parti de Rodez, composé d'environ 145 personnes pourvues de vivres pour trois jours, serait parvenu le 9 janvier 1943 à 17 h 15 à Meymac et il aurait continué par Pérols (halte) jusqu'à Bugeat (terminus, 18 h 54). »*

## La vie des réfugiés, comme Brana et Serge, installés à Bugeat



Bugeat, la maison, rue Turgot, où vivaient Brana et Serge (Collection Josiane Gandois).

Ce que l'on sait du destin des réfugiés de la famille Panker/Tencer, c'est que les membres de cette famille sont domiciliés à Bugeat, à l'été 1943. Dans le livre de Jean-Marie Borzeix, « Jeudi Saint », publié en 2008, un ouvrage qui a été le premier à mettre en lumière les violences infligées aux Juifs, à Bugeat, le 6 avril 1944, on trouve un rapport de gendarmerie ; c'est un rapport de la Gendarmerie de Bugeat, daté du mois d'août 1943 ; il contient une liste des étrangers en résidence à Bugeat et dans les bourgs des environs ; nous trouvons dans cette liste les noms suivants, certains noms étant marqués d'un (J.) qui identifie la personne comme étant juive :

*« Exécution : Note GB/JP de Monsieur le Préfet du 30 juillet 1943.*

*12ème Légion de Gendarmerie. Compagnie de la Corrèze. Section d'Ussel. Brigade de Bugeat.*

*Liste de tous les étrangers en résidence sur le territoire de la circonscription. (...)*

*PANKER (Zalman) (J.)*

*Date et lieu de naissance : 2/5/1910 à Kalitz (Pologne) ; Nationalité : polonaise ; Commune de résidence : Bugeat.*

*PANKER, née TENCER (J.)*

*Date et lieu de naissance : 28/6/1908 à Kalitz (Pologne) ; Nationalité : polonaise ; Commune de résidence : Bugeat. (...)*

*TENCER (Brana)*

*Date et lieu de naissance : 4/7/1906 à Kalitz (Pologne) ; Nationalité : polonaise ; Commune de résidence : Bugeat. (...)*

*A Bugeat, le 10 août 1943.*

*Le Gendarme Jourgetoux, Commandant provisoirement la brigade. »*

On voit ici qu'il existe des listes, avec le nom des étrangers, leur date et lieu de naissance, leur nationalité, leur commune de résidence, leur identification comme étant juifs pour ceux qui sont des Juifs ; des listes de ce type seront utilisées lors des rafles, lorsque des actions seront mises en œuvre pour arrêter, déporter, assassiner les Juifs.

## Des Juifs, réfugiés à Bugeat, qui travaillent, qui se protègent



Vraie fausse carte d'identité de Zalman Panker établie au nom d'Antoine Maurist (Collection famille Panker/Tencer).

Les familles réfugiées à Bugeat doivent trouver des ressources pour la vie de tous les jours, pour se loger, pour se nourrir, pour acheter les produits de première nécessité ; on a l'exemple, à Bugeat, d'un réfugié juif, d'un chef de famille qui travaille dans un salon de coiffure, Chaïm Rozent, qui va être arrêté et fusillé lors de la rafle du 6 avril 1944, et dont le destin est raconté dans l'ouvrage, « Jeudi Saint », de Jean-Marie Borzeix. Dans la famille Panker/Tencer, Zalman, l'oncle de Serge, travaille à la fabrication de charbon de bois ; les combustibles comme la houille ou le pétrole manquent, et on utilise des produits de substitution, comme le charbon de bois, et également la tourbe. Ces hommes qui, comme Zalman, pratiquent le travail de charbonnier, sont assez nombreux, en Haute-Corrèze, pendant la guerre ; on connaît le destin de deux d'entre eux, deux Juifs, Salomon Feldstein, allemand, et Lejer Tendler, polonais, qui font ce travail, à Bugeat ; ils sont rattachés au Groupement de Travailleurs Etrangers de Soudeilles, et employés au charbonnage par la société SEFOMAC ; ils sont arrêtés, parce qu'ils sont juifs, en février 1943 ; tous les deux sont déportés à Lublin-Majdanek, dans le convoi n° 51, qui quitte Drancy le 6 mars 1943 ; Salomon est assassiné le 11 mars 1943 à Lublin-Majdanek, et Lejer connaît le même destin que Salomon.

Une autre préoccupation des familles juives est liée à leur sécurité, à leur souci de se protéger contre les actions visant à les arrêter ; nous avons l'exemple de Zalman, qui a déjà été, avant 1944, arrêté à deux reprises, et retenu en détention, pendant 3 mois, puis pendant 1 mois ; l'oncle de Serge a pu se faire établir une vraie fausse carte d'identité ; cette carte vise à protéger son détenteur contre les persécutions raciales ; on y trouve des éléments se substituant à l'identité réelle : nom et prénom, lieu et date de naissance ; le nom de Maurist Antoine se substitue au nom de Panker Zalman et la date et lieu de naissance : 31 mai 1909 à Brumath (Bas-Rhin) se substituent à : 2 juin 1910 à Kalitz (Pologne).

## Bugeat, 6 avril 1944, Brana et Serge sont arrêtés



Bugeat, place de l'Eglise, où les personnes arrêtées le 6 avril 1944 montent dans un camion de l'armée allemande (site Internet : <http://www.ajpn.org/commune-Bugeat-en-1939-1945-19033.html>).

Nous n'avons pas de récit qui aurait été fait par un témoin et qui relaterait l'arrestation de Brana, et de Serge, et des autres personnes arrêtées le 6 avril 1944 à Bugeat ; ce qui peut nous aider pour imaginer le cortège des hommes, des femmes, des enfants, pris dans cette rafle, et qui marchent sur la place de l'Eglise, avec une valise à la main, encadrés par des soldats allemands, c'est l'énumération que nous trouvons dans l'ouvrage, « Jeudi Saint », de Jean-Marie Borzeix ; il y a, en particulier, dans cette énumération, la liste des noms des cinq enfants ; cette liste tragique, l'écrivain la retrouve dans le répertoire, établie par Serge Klarsfeld, des Juifs arrêtés en France :

« (Serge Klarsfeld) C'est toujours vers lui que je me tourne pour trouver confirmation de ce qui n'était auparavant qu'intuition et hypothèse. Les informations qui me faisaient défaut sont bien là, enfouies dans ces listes immenses et sombres, accompagnées de commentaires parcimonieux : Marie Kleinberg, née Izbicka, élevait ses deux filles, Anna et Rosa (nées toutes les deux à Metz), et ses deux nièces, Anna et Jeanne Izbicka (nées en Pologne, sans doute réfugiés en Lorraine au début de la guerre). Ainsi ceux que j'ai mis si longtemps à retrouver constituaient-ils une même famille. Couchés sur le papier parmi des dizaines de milliers d'autres, ces prénoms m'apportent la preuve irréfutable du passage sur terre de quatre enfants. A ceux-ci, il faut ajouter le petit Tencer, qui était né à Paris au début de la guerre et qui s'appelait Serge. »

## Limoges, une prison, sur la route vers Drancy, vers Auschwitz



Limoges, la prison, où les personnes arrêtées sont détenues pendant quelques jours (site Internet : <http://www.annuaires.justice.gouv.fr/>).

Serge et Brana, et de nombreux autres Juifs arrêtés en Haute-Corrèze en ce mois d'avril 1944, vont être détenus pendant plusieurs jours à la prison de Limoges ; c'est le cas des Juifs déportés de Meymac le 19 avril 1944 ; nombre de ces Juifs ont été déportés à Auschwitz dans le convoi no 72 du 29 avril 1944 ; c'est le cas de Léo Markel, né à Berlin, âgé de 16 ans en 1944, qui a été déporté à Auschwitz dans le même convoi que Brana et Serge, et qui a survécu à la déportation.

Nous avons le récit de Maurice Wajdenfeld, lui aussi déporté de Meymac, récit publié dans l'ouvrage intitulé « Meymac-Maussac, 14-19 avril 1944 : retour sur une tragédie enfouie » ; Maurice Wajdenfeld a six ans en avril 1944 et il a été raflé à Meymac avec son père et sa mère ; comme Brana et Serge, il sera conduit à Limoges, puis à Drancy ; lui-même ainsi que ses parents pourront être libérés à Drancy et échapper ainsi à la déportation ; Maurice raconte des scènes que Brana et Serge ont dû vivre, eux aussi, à la prison de Limoges :

« *Le témoignage de Maurice Wajdenfeld, raflé à Meymac avec père et mère, relâché à Drancy. (...)*

*Après une nuit passée sur la paille (note : à Meymac, les 18-19 avril 1944), on nous fit, tôt le matin, sortir et grimper dans des camions qui nous embarquaient en direction de la gare de Meymac, puis direction Limoges et sa prison. Je me souviens : sur la place, devant la porte de cette prison, nous étions en rangs, il faisait chaud, et je vis, une fois l'entrée franchie, entre les murs d'enceinte qui formaient une petite cour, des Allemands assis autour d'une table et s'arrêtant de jouer aux cartes pour nous dévisager.*

*Là encore, nous fûmes séparés et dirigés vers une courette en forme de triangle. Au-dessus de nous, en étage, un soldat dirigeait un fusil-mitrailleur vers nous. De l'autre côté du mur de cette courette, nous pouvions entendre les hommes de notre groupe.*

*Puis on nous mit tous en cellule (une grande cellule pour 20 à 50 personnes). Ensuite nous avons été convoqués individuellement dans le hall où je pouvais voir les portes des cellules, et devant la table qui servait de bureau à un officier allemand, ma mère répondit aux questions... (...)* »

### **Drancy, le camp d'internement, sur la route vers Auschwitz**

A handwritten identification card from the Drancy internment camp. The card is filled out with the following information:

- Top left: 19678 B 9e 8803-44
- Top center: 79 20
- CC: X 43 01/01/1944
- Nom: TENCER
- Prénoms: Brana
- Date Naissance: 4.7.06
- Lieu: Kalisch
- Nationalité: Polonaise
- Profession: Couturière
- Domicile: Bugear
- Corrèze
- C.I.F. Limoges
- C. I. val. jusqu' 13.6.44

Drancy, la fiche d'immatriculation de Brana au camp d'internement de Drancy (Document Mémorial de la Shoah / Archives nationales de France).

Depuis mai 1943, le camp d'internement de Drancy, tout comme toute l'organisation de la déportation des Juifs depuis la France, sont sous la responsabilité de l'officier nazi Alois Brunner. Le camp de Drancy est peu à peu organisé comme un camp de concentration ; dans le camp, le climat de terreur et les violences augmentent ; la technique de fichage est renforcée avec le classement des détenus en catégories, « A » : conjoint d'« aryens » non déportable à Auschwitz, « B » : déportable à Auschwitz, etc... ; la pratique du carnet de fouille est mise en place. On voit, ainsi, dans le carnet de fouille de la maman de Serge, que Brana arrive à Drancy avec une somme de 670 francs, ce qui est montant bien modeste, si l'on songe que cet argent représente la totalité de ses économies.

On peut voir avec quelle précision administrative est organisée la déportation des Juifs en observant, ci-dessus, la fiche d'immatriculation de Brana ; en lisant cette fiche, de bas en haut, et en retenant les informations liées au mécanisme de déportation mise en œuvre à Drancy, on découvre plusieurs informations codées : « C1E » signifie « Célibataire 1 Enfant » ; la date imprimée au tampon bleu est « 29 AVR 1944 », et c'est la date de départ du convoi n° 72 ; « 19678 » est le numéro matricule de Brana à Drancy (Serge a le n° matricule 19679) ; la lettre « B » est, on l'a découvert ci-dessus, le code ayant la signification la plus tragique pour les personnes internées à Drancy : « déportable à Auschwitz ».

### **Le transport vers Auschwitz, les wagons de déportation**



Le Wagon-Témoin, au quartier de La Muette, à Drancy (site Internet : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Camp\\_de\\_Drancy](https://fr.wikipedia.org/wiki/Camp_de_Drancy)).

On ne peut pas terminer ce récit sans tenter de comprendre la réalité de ce qu'ont pu vivre les déportés, Brana et Serge Tencer, et toutes ces personnes détenues à Drancy, et emmenées à Auschwitz dans les wagons de déportation ; néanmoins, tout en ayant ce souci de compréhension, il nous faut garder à l'esprit que de telles expériences sont au-delà de tout ce que ceux qui ne les ont pas vécues peuvent imaginer.

Pour tenter d'approcher cette réalité, nous avons le témoignage d'une personne qui était le 29 avril 1944 dans ce convoi n° 72 qui emmenait Brana et Serge Tencer vers Auschwitz-Birkenau ; cette personne a été déportée à l'âge de 23 ans, et elle a pu survivre aux camps de déportation ; il s'agit de Madeleine Goldstein, qui a témoigné dans son ouvrage, « On se retrouvera », publié en 2006 :

*« Le train qui nous attendait le lendemain en gare de Drancy-Bobigny se composait de voitures à bestiaux sans autre ouverture que de minuscules lucarnes grillagées. Les Allemands nous y avaient fait transporter par des bus à plate-forme de la RATP, sans doute pour éviter d'offrir aux habitants le spectacle des Juifs emmenés en colonnes.*

*Sur le quai, des soldats en armes surveillaient l'embarquement. Le « Mémorial de la déportation des Juifs de France » de Serge Klarsfeld nous apprend que le convoi 72 du 29 avril 1944 a emporté vers la Pologne 1004 Juifs, 398 hommes et 606 femmes, parmi lesquels on*

dénombré 174 enfants et adolescents de moins de dix-huit ans, et même un bébé de trois mois, le petit Arkadius Dodelzak ; qui fut raflé avec ses frères et sœurs. A l'arrivée à Auschwitz, les SS devaient sélectionner dans ce convoi 48 hommes et 52 femmes. Seuls 12 hommes et 25 femmes survécurent à cette sélection. (...)

*Le voyage jusqu'à Birkenau dura trois jours et, pendant ces trois jours, les Allemands ne nous donnèrent rien à manger. »*

Nous avons un autre témoignage d'une personne qui était le 29 avril 1944 dans le même train que celui qui emmenait Brana et Serge Tencer vers la mort ; cette jeune femme, déportée à l'âge de 20 ans, est revenue vivante des camps de déportation ; il s'agit d'Edith Davidovici, qui a livré son témoignage dans son livre, « Vivre après la Shoah », publié en 1998 :

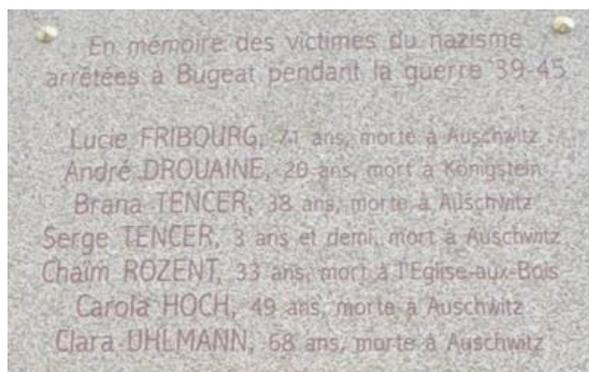
*« Le train roule, pas question d'aérer. Ils n'ouvrent les portes du wagon que quelques instants par jour pour chasser l'odeur nauséabonde qui étouffe. Il faut vivre, survivre dans l'entassement et la promiscuité. (...)*

*Le train s'arrête. Quatre heures du matin, il fait nuit noire, froid et humide. Le wagon d'à côté débarque. Des cris, des coups. Ce n'est pas du tout rassurant. Pourquoi ces coups ? Où sommes-nous ? En Silésie, Auschwitz. L'enfer. (...)*

*Et avant de nous rendre compte de quoi que ce soit, nous sommes séparés de nos maris, les mères sont séparées de leurs grands enfants, ne gardant que les petits près d'elles. Le sinistre Mengele hurle, de même que les officiers qui nous commandent : « Les gens valides entrent à pied dans le camp. Les femmes avec leurs enfants, et les vieillards rentreront au camp en camion ». (...)*

*Plus tard, nous apprendrons que la rangée du camion passait directement au four crématoire. »*

### **La Mémoire « retrouvée », 60 ans après la fin de la guerre**



Bugeat, plaque apposée sur le mur de la mairie, en 2004 (image publiée dans Le Bugeacois, Année 2004, No 37, 3ème trimestre 2004).

Brana, et Serge, et les autres personnes juives arrêtées à Bugeat, verront leur **Mémoire** honorée en 2004 par la pose d'une plaque sur le mur de la Mairie de Bugeat ; le jour où cette plaque a été inaugurée, le maire de Bugeat, Pierre Fournet, a pu rencontrer des descendants des victimes, comme il l'indique dans les tout premiers mots de son discours d'inauguration de cette plaque commémorative :

*« Cérémonie du 13 juillet 2004 : Journée du Souvenir à Bugeat : moment important dans l'histoire de notre commune.*

*Le matin, l'émotion est grande au moment de la rencontre de la famille Rozent, de Madame Uhlman et de Monsieur et Madame Fribourg. »*

Texte de la plaque apposée en 2004 sur le mur septentrional de la Mairie de Bugeat :  
« *En mémoire des victimes du nazisme arrêtées à Bugeat pendant la guerre 39-45*  
*Lucie FRIBOURG, 71 ans, morte à Auschwitz*  
*André DROUAINÉ, 20 ans, mort à Königstein*  
*Brana TENCER, 38 ans, morte à Auschwitz*  
*Serge TENCER, 3 ans et demi, mort à Auschwitz*  
*Chaim ROZENT, 33 ans, mort à l'Eglise-aux-Bois*  
*Carola HOCH, 49 ans, morte à Auschwitz*  
*Clara UHLMANN, 68 ans, morte à Auschwitz »*

En 2005, la municipalité de Bugeat a fait graver cinq autres noms sur cette plaque commémorative :

« *Anna KLEINBERG, 11 ans, morte à Auschwitz*  
*Rosa KLEINBERG, 9 ans, morte à Auschwitz*  
*Maryem KLEINBERG, 41 ans, morte à Auschwitz*  
*Anna IZBICKA, 6 ans, morte à Auschwitz*  
*Jeanne IZBICKA, 16 ans, déportée à Auschwitz »*

On voit que c'est bien longtemps après la fin de la guerre que commencent à se faire entendre des voix, comme celle de Jean-Marie Borzeix, qui parlent de Brana, et de Serge, et de bien d'autres, victimes des persécutions antisémites. C'est ainsi que des noms vont s'ajouter à la liste de ceux des quatre bugéacois, arrêtés et fusillés, en ce même jour du 6 avril 1944 : Léon Gane, 37 ans, Antoine Gourinal, 44 ans, Antoine Nauche, 56 ans, Henri Vacher, 50 ans ; ces quatre habitants du village de L'Échameil sont morts, au bord de la route menant à Gourdon-Murat, au sortir de Bugeat, fusillés ; ils sont les victimes d'une action menée par une division allemande commandée par le général Walter Brehmer ; cette « division Brehmer » se livre en mars et avril 1944 à des opérations, en Dordogne, en Corrèze, en Haute-Vienne, visant à affaiblir les groupes de maquisards et à frapper les Juifs ; on assiste à des fusillades d'otages, à des destructions de bâtiments par le feu, à des fusillades de Juifs, à des arrestations de femmes et d'enfants juifs destinés à être déportés et assassinés. L'un des Nazis organisant ces crimes a été parmi les responsables des massacres de masse, en 1942, en Ukraine, en Biélorussie ; il s'appelle August Meier et il est, en avril 1944, à Limoges, le chef de la Police de Sécurité de l'administration nazie pour une partie du Sud-Ouest ; on ne peut pas ne pas voir, dans les exactions de la division Brehmer, comme un prolongement des crimes des « Einsatzgruppen », ces groupes d'intervention, qui, en Europe de l'Est, ont assassiné, de 1941 à 1944, des centaines de milliers de personnes, essentiellement des Juifs.

Face à de tels crimes, il ne faudrait pas oublier de parler de la Justice, et on ne doit pas non plus oublier de parler de la Mémoire ; concernant la Mémoire, il en sera question ci-dessous, à travers le témoignage porté par la voix d'un membre de la famille Panker/Tencer, à qui nous renouvelons nos remerciements.

Pour ce qui est de la justice, on peut parler, entre autres criminels de guerre, de Meier, et de Brehmer. August Meier est condamné, en 1950, à vingt ans de travaux forcés, puis, en raison de son état de santé, il est libéré en 1956, et, ensuite, il fait l'objet d'une enquête pour ses crimes en Ukraine, et il se suicide en 1960. Quant à Walter Brehmer, après avoir été prisonnier quelques années en URSS, il est libéré, il rentre en Allemagne en 1955, et, en 1960, il fait l'objet d'une enquête pour crimes de guerre, puis il meurt en 1967. Chacun pourra se faire une opinion et se dire, en son for intérieur, si, oui ou non, les victimes, avec de telles condamnations pour les bourreaux, ont obtenu une juste réparation pour de si grands crimes.

**BRANA et SERGE, la MÉMOIRE PERDUE, puis RETROUVÉE**  
**Un SURVIVANT, GEORGES, NEVEU de BRANA et COUSIN de SERGE, RACONTE**

Concernant la Mémoire « perdue », dont il a été question ci-dessus, cette sorte d'« amnésie » est, bien sûr, tout à fait différente dans sa nature selon que l'on est une victime ou bien un témoin ; il y a, en effet, les victimes, les persécutés et les familles des persécutés ; et il y a les témoins, ceux qui ont vu, ceux qui ont entendu, et dont la mémoire de ces événements est « perdue », puis, parfois, retrouvée, après un temps plus ou moins long.

Si l'on se tourne vers les victimes, c'est une grande chance de pouvoir retrouver une voix, celle de Georges ; celui-ci, qui a bien voulu parler, est le neveu de Brana et le cousin de Serge. Georges est un bébé, en avril 1944, et il est à Bugeat, lorsque Brana et Serge sont arrêtés ; comment Georges et ses parents ont-ils pu échapper à l'arrestation, à la déportation, à la mort, on ne le sait pas. Écoutons cette voix qui évoque, tout d'abord, les années précédant la guerre, les migrants venus de Pologne en France, la rencontre de ses futurs parents.

*« Comme dans beaucoup de familles juives ayant subi les persécutions antisémites et la Shoah en Pologne puis en France occupée, mes parents ne m'ont guère parlé de cette période. Je savais juste que mon père avait été interné dans un camp en France (mais pour moi, comme il avait fait la guerre, il s'agissait d'un camp de prisonniers gardé par les Allemands) ; quant à ma mère, elle répétait fréquemment qu'on « avait brûlé sa sœur et son neveu », propos obscurs et angoissants pour un petit garçon de mon âge (je devais avoir sept ou huit ans).*

*Mes parents venaient de Pologne ; tous deux étaient nés à Kalisz, ville importante située non loin de Lodz (aujourd'hui dans le centre du pays, mais à l'époque proche de la frontière avec l'Empire allemand). Ils étaient issus de familles nombreuses, pauvres et très pieuses. Deux de mes oncles paternels quittèrent la Pologne dans les années 1930 pour émigrer dans la Palestine mandataire.*

*Mon père, né en 1910, quitta l'école très jeune et devint apprenti casquettier à treize ans. Ma mère, née en 1908, milita au parti communiste polonais, ce qui lui donna accès à la culture, mais lui valut aussi plusieurs semaines de prison. Mon père connaissait en Pologne une sœur aînée de ma mère, qui émigra en France et c'est par elle que les parents se rencontrèrent à Paris, après y être venus clandestinement en 1936 ou 1937. Ils se marièrent à la mairie du 11<sup>ème</sup>, le 18 novembre 1939, et habitèrent 20 rue d'Angoulême (l'actuelle rue Jean-Pierre Timbaud). »*

Georges raconte ensuite l'engagement de son père dans la guerre contre l'Allemagne, puis les premières persécutions antisémites, et les premiers camps, en 1941.

*« À la déclaration de guerre, en septembre 1939, mon père s'engagea volontairement dans l'armée et après une période formation à Barcarès (Pyrénées-Orientales), fut incorporé dans le 21<sup>ème</sup> Régiment de marche de volontaires étrangers (RMVE), 5<sup>ème</sup> Compagnie. Il fit la campagne de France et reçut quatre décorations. Blessé le 13 juin 1940 à Bar-le-Duc (la veille de l'entrée des Allemands dans Paris) il fut évacué puis démobilisé le 15 août 1940, à Clermont-Ferrand.*

*Je n'ai pas d'éléments sur la période qui s'étend de l'été 1940 au printemps 1941. Le 14 mai 1941 il est convoqué par le fameux « billet vert » puis interné dans le camp de Beaune-la-Rolande dans le Loiret ; motif de l'internement : « En surnombre dans l'économie nationale ». Il y reste plus de trois mois, étant libéré le 26 août 1941, probablement pour raison médicale liée à ses blessures de guerre. Quelques libérations ont eu lieu à l'été 1941. »*

Georges poursuit son récit avec l'installation de ses parents en zone sud, à Bugeat, et, encore, des persécutions, jusqu'à l'arrestation de Brana et de Serge, en 1944.

*« De retour à Paris, mes parents ont dû certainement décider de se réfugier en zone sud, mais j'ignore à quelle date ils franchirent la ligne de démarcation, en tout cas, ce fut clandestinement. Ils s'installèrent à Bugeat, petit bourg de Haute-Corrèze, où mon père travailla dans une entreprise de fabrication de charbon de bois, le combustible de l'époque. De nombreux étrangers, juifs, républicains espagnols, s'étaient réfugiés dans la région ; 140 avaient été recensés par la Gendarmerie pour le seul canton de Bugeat. Ma tante, Brana, s'y était également réfugiée, avec son fils Serge, né à Paris en 1940. Fin juillet 1942, mes parents furent arrêtés tous deux par la Gendarmerie et emprisonnés. Ils furent libérés le 27 août 1942, après examen de leur situation par une commission préfectorale ; la décision n'est pas motivée.*

*Le 6 avril 1944 est la date de l'arrestation de ma tante, Brana, et de son fils Serge, âgé de quatre ans à l'époque, à Bugeat. Tous deux furent arrêtés par des soldats de la Wehrmacht et d'un détachement de SS à la poursuite de maquisards, internés à la prison de Limoges puis à Drancy le 13 avril et furent déportés par le convoi n° 72 du 29 avril 1944. Ils n'ont pas survécu. »*

Le récit de Georges se termine avec l'évocation de sa naissance, et avec le récit de « l'après », de sa vie, et de la vie de ses parents, au-delà les moments terribles qu'ils avaient vécus.

*« A l'époque des faits d'avril 1944, j'avais dix mois, étant né à l'hôpital de Tulle, le 14 juin 1943, sans que je sache si j'ai été déclaré sous mon vrai nom. J'ignore comment mes parents, et moi-même, avons échappé aux arrestations dans ce même lieu, à Bugeat, puisqu'ils ne m'ont jamais rien raconté sur ce point. Peut-être du fait qu'ils vivaient à ce moment sous une fausse identité, grâce à de vrais faux papiers, obtenus probablement par des complicités à la mairie de Bugeat. Mon père possédait une vraie carte d'identité au nom d'Antoine Maurits, né dans le département du Bas-Rhin, ce qui pouvait justifier son accent et empêcher des vérifications aisées, le département ayant été intégré au Grand Reich.*

*En tout cas après l'arrestation de ma tante et de mon cousin, ils décidèrent de partir pour aller se réfugier dans le département des Pyrénées-Atlantiques, non loin de la frontière espagnole. Ils ne retournèrent à Bugeat qu'après la Libération et y restèrent jusqu'en mai 1945, avant de revenir à Paris.*

*De leurs familles respectives, ne restaient en vie qu'une autre sœur de ma mère, rescapée d'Auschwitz, qui émigra aux Etats-Unis par la suite, et les deux frères de ma mère qui avaient émigré en Palestine ; tous les autres membres de ma famille maternelle avaient été internés dans le ghetto de Lodz puis exterminés, selon le témoignage de mes oncles, déposé à Yad Vashem. Il en a été probablement de même pour les membres de ma famille paternelle, dont aucun n'a survécu. »*

(C° Petit Cahier N° 17 – Cercle d'Etude de la Déportation et de la Shoah. Ce témoignage a été publié par le Cercle d'étude de la déportation et de la Shoah – Amicale d'Auschwitz, en septembre 2012, dans un cahier consacré à « La « rafle » du billet vert, 14 mai 1941, et l'ouverture des camps d'internement du Loiret ».)

On peut prêter attention à une autre voix, celle d'un poète, et aux mots de l'une de ses poésies, que l'on peut lire dans le recueil de poèmes « Le chant du peuple juif assassiné », publié aux Editions Phébus, en 2001 ; Katzenelson a été déporté dans le convoi n° 72, le 29 avril 1944, ce convoi de 1 004 Juifs, dans lequel se trouvaient Brana, et Serge :

*« La peur, l'angoisse, la terreur horrible m'enserrent étroitement.  
Les wagons sont là, de nouveau ! (...)  
Ils sont là, attendant qu'on leur prépare la table,  
Qu'on serve le repas, qu'on serve des Juifs autant qu'il en pourra entrer.*

*Des Juifs !  
Vieux peuple aux enfants tout jeunes, jeunes et frais,  
Grappes jeunes sur un vieux cep ;  
et des vieillards comme le vin fort est vieux. »*

Pierre Gandois – Paris – Bugeat – janvier 2019